



# Entretien professionnel



Modèle de grille d'entretien professionnel pour respecter vos obligations légales

Date :



Collaborateur :

Manager :

Nom :

Nom :

Poste occupé :



## Ce que dit la loi

Obligatoire depuis la loi de 2014 relative à la formation professionnelle, l'entretien professionnel n'a pas pour but d'évaluer la performance mais bien le développement du collaborateur à travers son parcours professionnel passé et ses aspirations.

Cette grille d'entretien professionnel reflète les obligations du droit du travail. Néanmoins un accord collectif (comme votre convention collective) peut préciser son contenu, pensez à vérifier la vôtre.



## Important

*Il est nécessaire de laisser entre 15 jours et 1 mois à vos collaborateurs et managers pour préparer correctement leur entretien professionnel. Envoyez cette grille en amont de l'entretien pour que le collaborateur et le manager en prennent connaissance et utilisent ce document comme base d'échange lors du rendez-vous physique.*





## Parcours professionnel

**Résumez vos études ainsi que votre parcours professionnel jusqu'ici :**

*Il est utile de rappeler votre parcours, afin de voir comment votre évolution professionnelle peut être mise à profit dans votre développement au sein de l'entreprise.*

**Êtes-vous satisfait de vos missions ?**

**Quelles ont été les accomplissements ?** Donnez un ou deux exemples

**Quelles ont été les difficultés rencontrées ?** Donnez un ou deux exemples





## Formations, aspirations et compétences

Listez les dernières formations ou certifications professionnelles auxquelles vous avez participé :

Votre poste a-t-il été impacté par une évolution des missions ou des responsabilités suite à cette/ces formation(s) ?

**Avez-vous aujourd'hui un besoin de formation sur un domaine en particulier ?**

**Si oui, précisez-le en commentaire.**

*Les demandes de formation de l'ensemble des collaborateurs feront l'objet d'un arbitrage global. Pensez à ouvrir votre Compte Personnel de Formation (CPF) sur le site [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr).*

**Quelles autres actions concrètes peut-on mettre en place pour vous aider à progresser dans votre parcours professionnel ?**





## Perspectives d'évolution professionnelle

Souhaitez-vous une mobilité vers un autre métier, si oui lequel ?

Souhaitez-vous une mobilité géographique, si oui, dans lequel de nos établissements ?